

LE PETIT MAXENTAIS

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



N°111. JUIN 2023

«SURFACE» À L'ÉTANG COMMUNAL



VIE ASSOCIATIVE

Les Classes 3 : retour vers les années 50 !
l'Échappée Belle
Gymnastique
la Pétanque maxentaise
La Maxentaise
M.A.R.C.H.E et T'ES TOI
Brocéliande volley
L'Inter'Val



SOMMAIRE

TERRITOIRE

Édito
État civil 2023
Avis d'enquête publique
Feux de forêt et de végétation
La garderie va s'agrandir
Cérémonie du 8 mai
Concert piano à l'église
Sécurisation de l'agglomération
Résultats du contrôle sanitaire des eaux
Bibliothèque
CCAS
Finances : le budget primitif 2023



VIE SCOLAIRE

École les Gallo Peints
École Saint Joseph
APEL école Saint Joseph

TRIBUNE

Expression de la majorité
Expression de la minorité

édito



Vous venez de recevoir le Petit Maxentais n° 111. Avec ce bulletin municipal, les élus ont distribué le « Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs », le DICRIM. Ce guide veut être un outil de sensibilisation, simple, concis et pratique, destiné à mieux vous informer sur les risques naturels et technologiques auxquels pourrait être exposée la commune, leurs conséquences ainsi que la conduite à tenir en cas de danger avéré.

Prenez-en connaissance et conservez ce document chez vous, à portée de main en cas de déclenchement d'une alerte.

Après les différentes manifestations festives organisées par les écoles en cette fin d'année scolaire, notre commune sera une nouvelle fois riche en événements ce 3ème trimestre : concert de musique classique à l'église, soirée moules/frites, feu d'artifice, la randonnée VTT, les mardis de Maxent Fête, les Jeudis Découvertes, en septembre le forum des associations. Dans le cadre des journées du Patrimoine, une course d'orientation sera organisée par le conseil municipal des Jeunes le samedi 16 septembre et une balade musicale au Domaine des Hayes le dimanche 17 septembre en après-midi.

Les associations se dévouent pour faire vivre notre village, sachons leur rendre visite en participant à leur manifestation.

Je vous souhaite une excellente saison estivale et de très bonnes vacances.

 **Ange Prioul**
Maire

état civil 2023



NAISSANCES

notifiées avec l'autorisation des parents, 11 dont :

Alessio CARIA

7 la Hantardais, né à Rennes le 13 mars 2023,

Kaïs THIERRY

4 la lande des Bois, né à Rennes le 2 février 2023,

Amaël VALLET

12 résidence domaine des Clouettes, né à Rennes le 18 janvier 2023,

Maya LECOMTE

1 la Bouesnardais, née à Rennes le 11 janvier 2023,

Manech GRIPPON LE CORVEC

18 le Haut Coudray, né à Rennes le 19 novembre 2022,

Enzo SOLBÈS

52 les Dévaïries, né à Rennes le 12 novembre 2022,

Louane LERAY GUINARD

8 rue Pierre Porcher, née à Rennes le 21 octobre 2022,

Léandre LE DIMNA TCHOUMKEU

10 la Clôture, né à Rennes le 10 octobre 2022,



DÉCÈS

André TERTRAIS

96 ans, 9 rue des Clouettes, décédé le 4 mai 2023 à Maxent,

Jeanine HOCHARD veuve RANVIER

83 ans, la Clôture, décédée le 23 mars 2023 à Rennes,

Charles FÉVRIER

50 ans, la Grande Rue, décédé le 23 mars 2023 à Saint-Grégoire,

René LUC

87 ans, 13 les Rues Piels, décédé le 19 février 2023 à Maxent,

Michel PEDROT

59 ans, 25 Catillan, décédé le 28 janvier 2023 à Maxent,

Denyse CARRÉ veuve ROBIN

96 ans, la Petite Jeu, décédée le 2 janvier 2023 à Cesson-Sévigné,

Emilienne GUÉMÉNÉ veuve MONTERRAIN

83 ans, 9 rue des Clouettes, décédée le 2 janvier 2023 à Maxent,

Louis BESNARD

97 ans, 9 rue des Clouettes, décédé le 22 décembre 2022 à Ploërmel,

Jeannine MOQUET veuve GUEGUEN

90 ans, 9 rue des Clouettes, décédée le 19 décembre 2022 à Maxent,

Odette COTTO veuve ROBIN

102 ans, 9 rue des Clouettes, décédée le 24 novembre 2022 à Maxent,

Léon FONTAINE

90 ans, 2 la Besselais à Mordelles, décédé le 2 novembre 2022 à Maxent,

Simone PERDRIEL veuve MAHÉ

88 ans, la Noë, décédée le 27 octobre 2022 à Maxent,

Jean GEORGES

91 ans, 9 rue des Clouettes, décédé le 25 octobre 2022 à Rennes,

Armel TEXIER

99 ans, 9 rue des Clouettes, décédé le 21 octobre 2022 à Rennes,

PLANTER DU BOCAGE, C'EST REPARTI POUR 5 ANS

Prolongé à nouveau jusqu'en 2027 le programme « Breizh Bocage 3 » va accompagner les exploitations agricoles et propriétaires fonciers à renforcer le maillage bocager de notre région. Ce programme apporte un plein financement pour les travaux de création de nouvelles haies et pour la réhabilitation des linéaires dégradés. L'entretien de ces nouvelles plantations est également pris en charge durant 4 ans. Financé

par l'Europe, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil régional, ce programme participe fortement à la protection et la conservation d'une ressource en eau de qualité. En effet le bocage assure un ensemble de services environnementaux bien identifiés. Il limite l'érosion des sols, le transfert des polluants vers les eaux de surface, les effets néfastes du vent et de la chaleur sur les cultures et sur le bétail. Il

participe également au maintien d'une biodiversité en danger et agrément nos paysages et donc notre cadre de vie. Si vous êtes résident de l'espace rural ou exploitant agricole sur le bassin-versant de Chèze-Canut et que ce programme vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le technicien de la Collectivité Eau du Bassin Rennais chargé de son animation : LAHAYE Denis 07.64.02.53.54.



Gendarmerie nationale
de Plélan-le-Grand
02 99 06 81 05
ou le 17

Sapeurs pompiers
de Plélan-le-Grand
18 ou le 112

SAMU
02 99 59 16 16
ou le 15

Centre anti-poison Rennes
02 99 28 43 21

Pharmacie de garde
32 37

Cabinet d'infirmiers de Maxent
07 78 26 50 07

Garderie
02 99 06 76 21

Urgence EDF
09 72 67 50 35

Astreinte Mairie
06 18 44 55 54

Mairie de Maxent
02 99 06 70 15

Médiathèque
02 99 06 76 04

EHPAD « Le Grand Champ »
02 99 06 71 15

École les Gallo Peints
02 99 06 71 97

École Saint Joseph
02 99 06 71 28

Boulangerie Pouly
02 99 06 70 48

ADMR Plélan-le-Grand
02 99 06 96 97

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et les adjoint(e)s vous reçoivent sur rendez-vous ou pendant les permanences de 10h à 12h les jours suivants :

Ange PRIOUL, maire : lundi, mercredi

Françoise FOUCAUD, adjointe à la vie sociale et scolaire : mardi

André DEMEESTERE, adjoint à la voirie et l'environnement : vendredi

Sophie BLÉJEAN, adjointe à l'urbanisme et aux finances : samedi des semaines impaires

Sébastien RAOULT, adjoint à la communication et aux associations : samedi des semaines paires

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie

Du lundi au samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h

La mairie sera fermée les samedis du 15 juillet au 28 août inclus

Agence postale communale

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

CCAS

Le mardi de 9h à 12h

Directeur de publication : Ange Prioul, Maire

Comité de rédaction : Eryne Bléjean, Sophie Bléjean, Soizic Blot, Robert Collin, Delphine Houssin, Sébastien Raoult, Émilie Thauhay

Crédits photos : les écoles, les associations, Eau du bassin rennais, Sébastien Raoult, Françoise Foucaud, Pix'nGraph

Relectrices : Hélène Arnaud, Françoise Foucaud, Jacqueline Georges, Marie-Hélène Jamin, Valérie Louw, Liliane Marchet

Maquette et mise en page :

Pix'N'Graph - Tél. 02 99 83 53 93

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté, le préfet informe les habitants de MAXENT, BAULON, BOVEL, LA CHAPELLE-BOUEXIC, LOUTEHEL, PLÉLAN-LE-GRAND, SAINT-THURIAL, TRÉFFENDEL et VAL-D'ANAST, qu'une enquête publique sera ouverte du 5 juin 2023 (9h) au 5 juillet 2023 (12h), sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS MAXENT 2 en vue d'exploiter un parc éolien de 3 aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur la commune de Maxent.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier, comprenant notamment l'étude d'impact, l'étude de dangers, leurs résumés non techniques et l'avis de l'autorité environnementale, sera consultable gratuitement :

- en mairie de MAXENT (version papier) aux heures suivantes : les lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- sur le site internet de la préfecture de Rennes à l'adresse suivante : [HTtp://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe](http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe)

Un poste informatique sera mis à disposition du public au point numérique de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, 81 boulevard d'Armorique - 35026 RENNES Cedex 9, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h15, sur rendez-vous, au 02.21.86.24.79 ;

Des informations concernant le projet présenté pourront être obtenues auprès de la SAS MAXENT 2, 74 rue du Lieutenant de Montcabrier, ZAC de Mazéran 34500 BÉZIERS.

Les observations et propositions sur le projet pourront être formulées :

- en mairie de MAXENT sur le registre d'enquête ouvert à cet effet,
- par courrier à l'attention de la commissaire enquêtrice, à l'adresse suivante : Mairie de MAXENT - 2, rue du Prélois 35380 MAXENT ;

- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr (seront précisés en objet du courriel : « Enquête publique - PARC EOLIEN MAXENT 2 »).

Madame Sophie LE DREAN-QUENEC'H DU, docteur vétérinaire, docteur en biologie, est désignée par le président du tribunal administratif de Rennes pour remplir les fonctions de commissaire enquêtrice et recevoir les observations et propositions du public qui pourraient être formulées pendant la durée de l'enquête :

- **lundi 5 juin 2023 de 9h à 12h,**
- **samedi 10 juin 2023 de 10h à 12h,**
- **jeudi 22 juin 2023 de 9h à 12h,**
- **vendredi 30 juin 2023 de 14h à 17h,**
- **mercredi 5 juillet 2023 de 9h à 12h.**

Les observations et propositions reçues par voie électronique seront publiées sur le site internet de la préfecture à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture de Rennes et sur son site internet, ainsi que dans chacune des mairies concernées, du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale d'exploiter assortie de prescriptions ou un refus, formalisée par arrêté préfectoral.

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

DÉBROUSSAILLER SON TERRAIN ET LES ABORDS DE SON HABITATION, C'EST OBLIGATOIRE ET C'EST INVESTIR POUR VOTRE SÉCURITÉ FACE AUX FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend dans de nouvelles régions. Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace : vous limitez la propagation du feu, facilitez l'intervention des sapeurs-pompiers et c'est aussi la meilleure des protections pour vous et vos biens. C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une obligation légale sur une partie de notre territoire, lorsque le risque le justifie. Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (ou 100 mètres - à adapter au contexte communal) autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter votre mairie, votre préfecture ou vous rendre sur feux-foret.gouv.fr, où vous trouverez toutes les informations utiles.

Débroussailler chaque année, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité.

Une campagne du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Guide du kit de communication

L'obligation légale de débroussaillage, la ceinture de sécurité des habitations face aux feux de forêt et de végétation.

Avec le changement climatique, les feux de forêt et de végétation sont de plus en plus forts et intenses. Le débroussaillage des abords de son habitation est le meilleur moyen de se protéger, de protéger ses biens et la nature environnante, face à ce danger.



Pour prévenir ce danger, le ministère de la Transition écologique déploie une campagne de communication sur les obligations légales de débroussaillage dans les communes et départements particulièrement à risque face aux menaces de feux de forêt et de végétation.

Qui est concerné ?

Dans ces communes, tous les propriétaires de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues sont concernés. Si un doute subsiste, rendez-vous sur feux-foret.gouv.fr où un moteur de recherche permet de vérifier si son habitation est concernée.

Pourquoi est-ce obligatoire ?

LA GARDERIE VA S'AGRANDIR

Le bâtiment garderie Max'enfants se compose actuellement d'une grande salle d'activités de 100 m², d'une salle de travail de 20 m² et de sanitaires. À ceci s'ajoutent une cour goudronnée et un grand espace enherbé.

Ces locaux accueillent entre 30 et 70 enfants des écoles pour la garderie du matin et du soir.

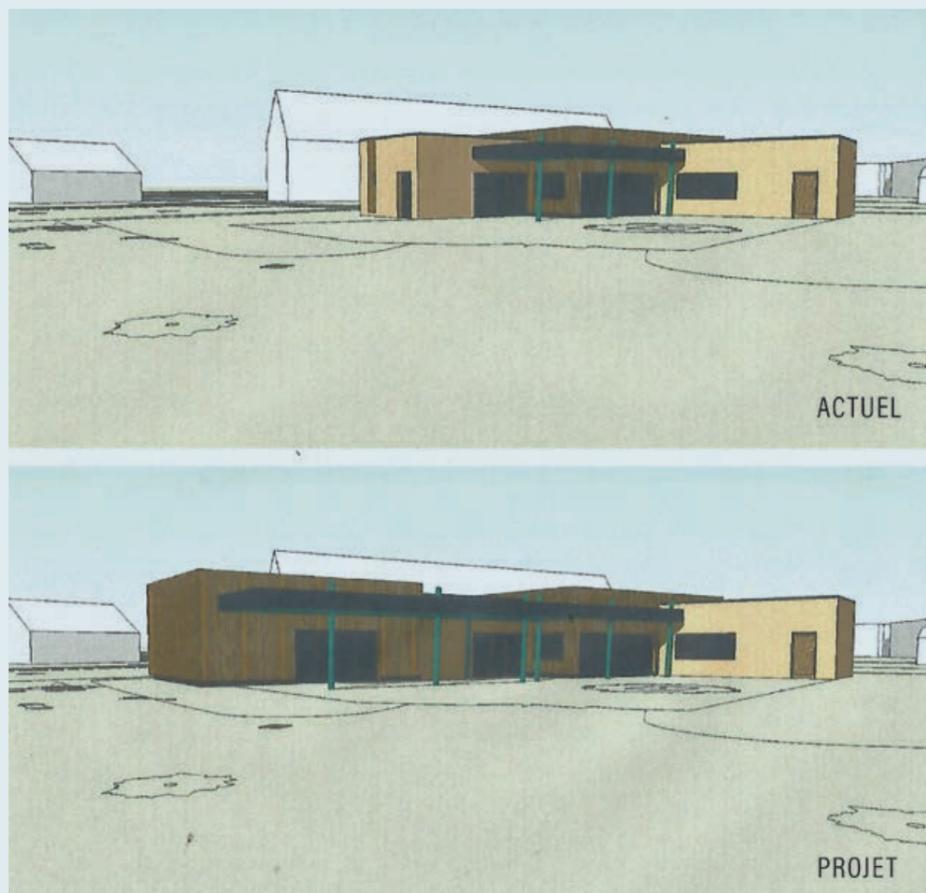
Ils sont occupés aussi pendant la pause méridienne : la restauration se faisant en deux services, environ 70 enfants sont regroupés à tour de rôle dans cet espace.

Le mercredi, pendant les petites vacances et le mois de juillet, c'est l'accueil de loisirs, géré par l'Inter'Val, qui occupe les lieux. Les locaux ne sont agréés que pour l'accueil de 24 enfants. Les animateurs font dormir les petits à la salle de sieste de l'école et occupent l'espace jeunes si le nombre d'enfants est supérieur. La multiplicité des lieux d'accueil génère des frais supplémentaires en personnel.

Tous les vendredis matins, le RPE (Relais Petite Enfance) y rassemble assistantes maternelles et enfants de moins de 3 ans pour des ateliers découverte.

Les bâtiments sont occupés tous les jours et sont devenus trop exigus pour assurer les services dans de bonnes conditions de sécurité et de bien-être.

Après consultation de tous les utilisateurs des locaux, la municipalité a lancé un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre. L'agence CK Architecture de Plélan-le-Grand, déjà concepteur du bâtiment existant, a été retenue. Le projet d'extension doit s'intégrer parfaitement dans l'ancien.



Ces nouveaux locaux se composeront d'une salle d'activités de 58 m², d'une salle de sieste de 23 m², d'une salle de repos pour le personnel de 16 m², de rangements et sanitaires supplémentaires et d'un préau de 52 m².

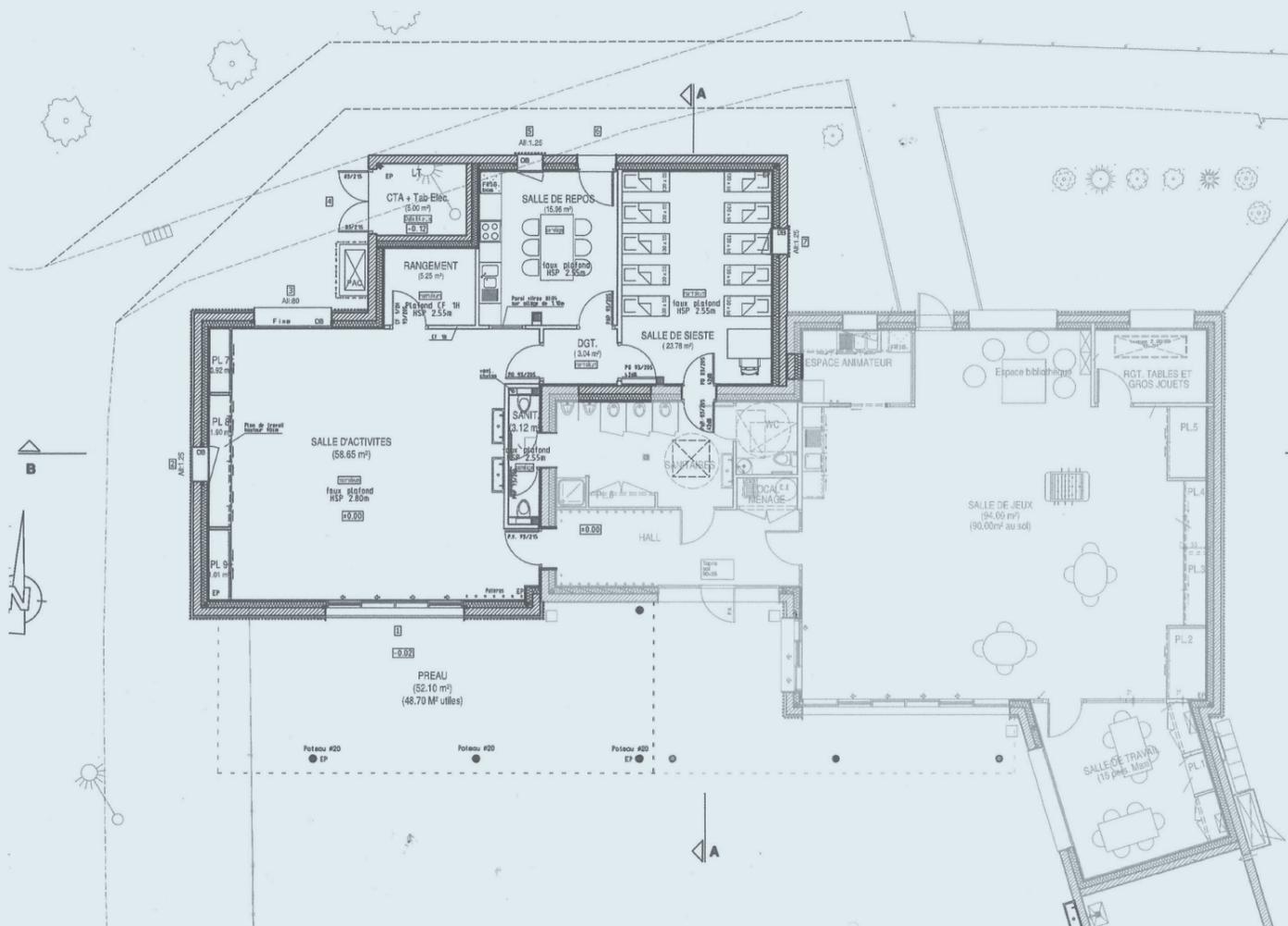
La nouvelle salle d'activités permettra une meilleure gestion des espaces, une plus grande répartition des enfants, une meilleure circulation.

Les animateurs du centre de loisirs pourront regrouper leurs activités sur un même lieu, ce qui facilite la surveillance et limite les déplacements. Ils n'auront plus besoin d'utiliser la salle de sieste de l'école et pourront accueillir davantage d'enfants.

À notre demande, une étude a été réalisée par le Syndicat Départemental d'Énergie, sur la pose éventuelle de panneaux photovoltaïques, mais ce projet a été déclaré techniquement non faisable.

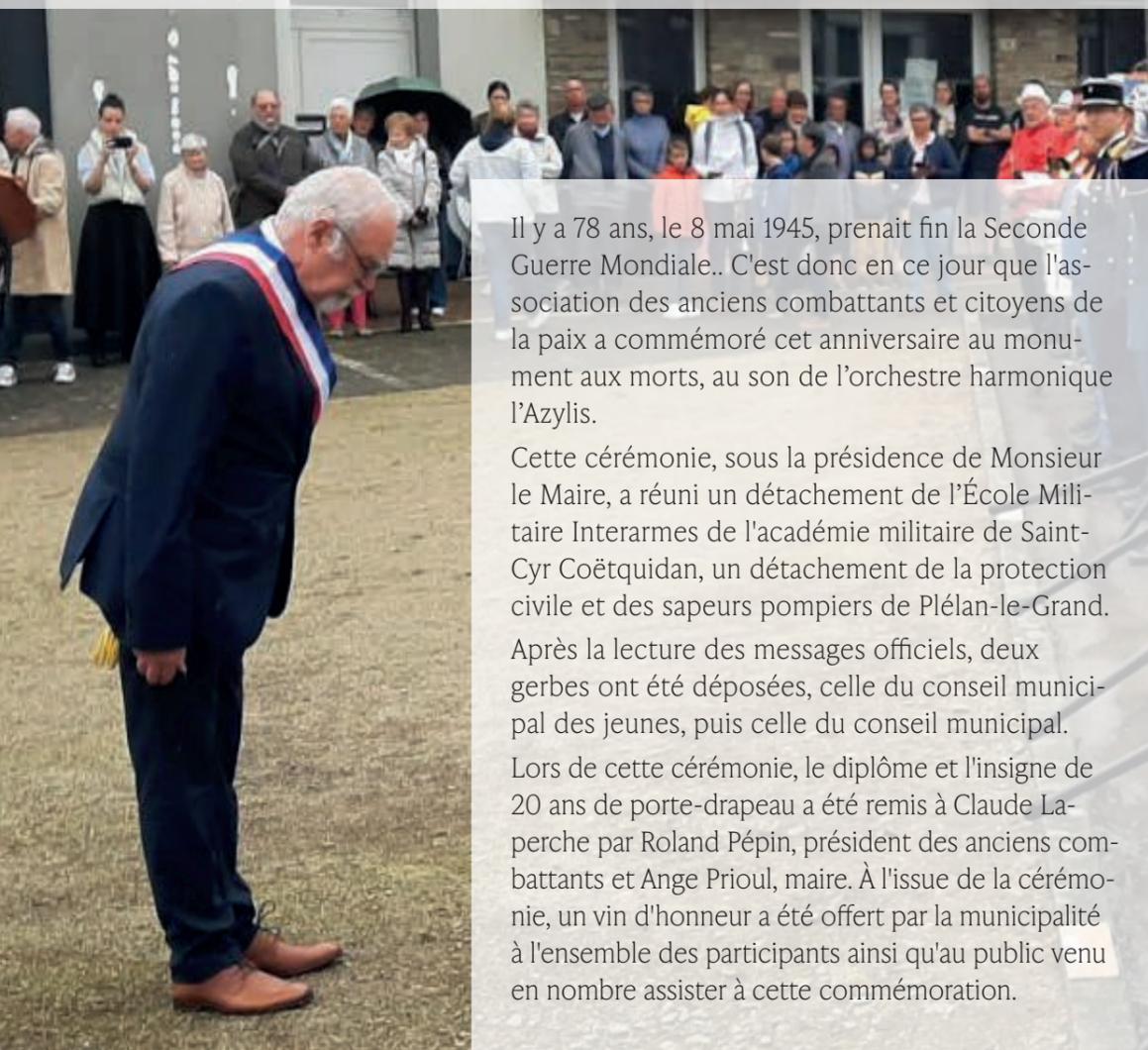
Les travaux devraient démarrer au mois de septembre 2023, pour une livraison au printemps 2024. Le plan de financement est le suivant :

Nature des dépenses	Montant HT	Ressources prévisionnelles	Montant HT
Maîtrise d'œuvre	49 587 €	Aides publiques sollicitées : - DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) - DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) - FST (Fonds de solidarité territoriale) - CAF	354 569 €
Études complémentaires : - Mission contrôle technique - Mission de sécurité et protection de la santé - Étude géotechnique	4 650 € 2 240 € 3 370 €	Autofinancement : - Fonds propres - Recettes générées par le projet (FCTVA)	27 086 € 74 892 €
Travaux	396 700 €		
TOTAL	456 547 €	TOTAL	456 547 €



Françoise Foucaud
Adjointe aux affaires
scolaires et périscolaires

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Il y a 78 ans, le 8 mai 1945, prenait fin la Seconde Guerre Mondiale.. C'est donc en ce jour que l'association des anciens combattants et citoyens de la paix a commémoré cet anniversaire au monument aux morts, au son de l'orchestre harmonique l'Azylis.

Cette cérémonie, sous la présidence de Monsieur le Maire, a réuni un détachement de l'École Militaire Interarmes de l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, un détachement de la protection civile et des sapeurs pompiers de Plélan-le-Grand. Après la lecture des messages officiels, deux gerbes ont été déposées, celle du conseil municipal des jeunes, puis celle du conseil municipal.

Lors de cette cérémonie, le diplôme et l'insigne de 20 ans de porte-drapeau a été remis à Claude Laperche par Roland Pépin, président des anciens combattants et Ange Prioul, maire. À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la municipalité à l'ensemble des participants ainsi qu'au public venu en nombre assister à cette commémoration.



*Sébastien Raoul
Pour l'association*



CONCERT PIANO À L'ÉGLISE

LE SAMEDI 24 JUIN, À 20 HEURES, L'ÉGLISE DE MAXENT ACCUEILLERA LA PIANISTE MARINA SAÏKI.

Née en 1995 à Ehime, au Japon, elle débute le piano sous l'influence de sa mère qui est amatrice de musique.

En 2008 et 2009, elle la plus jeune élève de l'Académie de la musique Française à Kyoto (Japon) dans laquelle elle fait la rencontre de Christian Ivaldi et étudie avec lui en piano solo et en musique de chambre. Lorsqu'elle finit ses études au collège, son professeur Yoko Kono lui conseille d'aller étudier en France et elle quitte le Japon.

En 2016, elle participe au Fontainebleau School et reçoit le prix spécial du directeur Philippe Bianconi, ainsi que le 3^{ème} prix du concours « Ravel ». En 2017, elle remporte le 2^{ème} prix du concours de « Val de travers » en Suisse (sans 1^{er} prix). En 2018, finaliste du 7^{ème} concours de

piano « Les Virtuoses du Cœur », elle obtient le 2^{ème} prix « Ville de Clichy ».

Elle participe à l'Académie de la musique fran-



çaise pour piano de la saison 2017-2018 où elle rencontre de nombreux pianistes comme Anne Queffelec, Pascal Devoyon, Michel Beroff, Bertrand Chamayou, etc. Elle est invitée à jouer au Festival « Chopin », puis aux Journées Ravel de Montfort l'Amaury en 2018 et au Congrès d'Auxerre avec le hoboïste David Walter en 2019. Programme du concert : Schumann, Mendelssohn, Brahms.

Tarifs : gratuit pour les moins de 15 ans ; 10,00 € habitants Brocéliande Communauté ; 15,00 € hors Brocéliande Communauté.

Inscription via le lien ci-dessous

<https://www.helloasso.com/associations/la-maxentaise/evenements/recital-de-piano-marina-saiki/widget-vignette>

*la MAXENTAISE en support de Musiques
«Rives Gauches» et «Jeunes Talents»*

SÉCURISATION DE L'AGGLOMÉRATION

MARDI 4 AVRIL DERNIER, UNE RÉUNION PUBLIQUE CONCERNANT LA SÉCURISATION DU BOURG S'EST TENUE DANS LA SALLE POLYVALENTE.

Cette réunion publique a permis de présenter les réflexions du groupe de travail constitué de riverains, d'entrepreneurs et d'agriculteurs utilisant la traversée du village, mais aussi de présenter les propositions de l'Agence départementale de Brocéliande.

L'objectif principal était de recueillir les remarques et propositions concernant la sécurisation de la traversée de l'agglomération afin de limiter la vitesse des véhicules, en particulier au carrefour de la RD 38 avec la raine des Hayes et aux entrées

du bourg en venant de Plélan et de Baulon. Aux diverses idées proposées après les échanges avec les interlocuteurs cités (chicanes, priorités à droite, îlots, écluses routières), de nouvelles propositions ont émergé lors de la réunion, par exemple des feux passant au rouge selon la vitesse ou encore le rétrécissement des voies avec la création de pistes cyclables. Aucun dispositif n'est choisi. Afin de vérifier l'efficacité et les emplacements à bon escient de certains d'entre eux, des simulations seront bientôt mises en place. Il a également été évoqué la gêne pour les piétons rue Noël Georges, en raison du stationnement sur les trottoirs. Ange Prioul a annoncé la mise en place prochaine d'une zone d'arrêt de covoiturage spontané près de l'église.



André Demeestère
Adjoint à la voirie

RÉSULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX



RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

MAXENT

Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine
Département Santé-environnement

Rennes, le 2 mars 2023

SME FORET DE PAIMPONT

(0021)

Prélevement	Tvoe	Code	Nom	Prélevé le :
Installation	UDI	000263	FORET PAIMPONT_TERTRE_PLELAN LE GRAN	jeudi 23 février 2023 à 10h47
Point de surveillance	S	0000001703T	BOURG MAXENT	par : MATHIEU ALLAIN
Localisation exacte	MAIRIE			Type visite : D1
				Motif : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS
				Limites de qualité (1)
				Références de qualité (2)
				inférieure supérieure inférieure supérieure
Mesures in situ :				
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)			0	qualitatif
Couleur (qualitatif)			0	qualitatif
Odeur (qualitatif)			0	qualitatif
Saveur (qualitatif)			0	qualitatif
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL				
Température de l'eau			9,8	°C
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH			7,4	unité pH
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION				
Chlore combiné			0,07	mg(Cl ₂)/L
Chlore libre			0,29	mg(Cl ₂)/L
Chlore total			0,36	mg(Cl ₂)/L

ANALYSE PAR : Laboratoire d'Etude et de Recherche en Environnement et Santé (LERES) 3501
(15 avenue du Professeur Léon-Bernard - CS 74312 - 35 043 RENNES cedex Tél : 02 99 02 29 22)

Type d'analyse : D1 (Code SISE : 00168269)	Dossier : 23.413.1	Résultats	Limites de qualité (1)	Références de qualité (2)
			inférieure supérieure	inférieure supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration		<5		15,00
Turbidité néphélométrique NFU		<0,20		2,00
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL				
Température de mesure du pH		10,4		°C
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH		7,8		6,50 9,00
Titre alcalimétrique		0,0		°f
Titre alcalimétrique complet		8,8		°f
Titre hydrotimétrique		11,4		°f
FER ET MANGANESE				
Fer total		<20		µg/L 200,00
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C		299		µS/cm 200,00 1100,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.				
Aluminium total µg/l		21		µg/L 200,00

Type d'analyse : D1 (Code SISE : 00168269)	Dossier : 23.413.1	Résultats	Limites de qualité (1)	Références de qualité (2)
			inférieure supérieure	inférieure supérieure
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)		<0,03		mg/L 0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3		0,27	1,00	mg/L
Nitrates (en NO ₃)		13,7	50,00	mg/L
Nitrites (en NO ₂)		<0,02	0,50	mg/L
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h		0		n/mL
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h		15		n/mL
Bactéries coliformes /100ml-MS		0		n/(100mL) 0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml		0		n/(100mL) 0
Entérocoques /100ml-MS		0	0	n/(100mL)
Escherichia coli /100ml - MF		0	0	n/(100mL)

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.
(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00162240)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

LES SENIORS SONT ATTENTIFS À LEUR NUTRITION

De janvier à avril, le CCAS a organisé, avec le concours du CLIC « Bien vieillir en Bretagne », une série de 9 ateliers dont le but premier était d'apporter des conseils afin de mieux se nourrir et préserver ainsi son capital santé.

Une équipe de 11 personnes (7 Maxentais) très assidues et très motivées ont participé dans la joie et la bonne humeur à ces séances.

Avec une diététicienne, ils ont appris à lire les étiquettes, échanger des conseils et des recettes, découvert de nouveaux produits. Chacun est reparti avec l'envie de changer quelques habitudes.

Vous pouvez, vous aussi, tester vos connaissances en répondant par vrai ou faux aux affirmations suivantes :

- A) Les viandes peuvent être mauvaises pour la santé.
- B) Les régimes protéinés sont dangereux pour la santé.
- C) Le thé et le café sont une bonne source d'antioxydants.
- D) Les boissons alcoolisées sont néfastes pour la santé.
- E) L'alcool est peu calorique.
- F) Un yaourt aux fruits représente une portion de fruits.
- G) Les légumes surgelés ou en conserve sont nutritionnellement moins bons que les légumes frais.
- H) Les fruits et les légumes bio sont meilleurs pour la santé.

De nouveaux ateliers seront proposés dans les prochains mois. N'hésitez pas à venir, on y apprend beaucoup de choses.

Réponses au test sur la nutrition :

A) FAUX. C'est l'excès de viande, principalement les viandes rouges, qui favoriserait la surconsommation de protéines. Les protéines sont aussi présentes dans les légumes secs, les œufs, le poisson, les céréales, les produits laitiers.

B) VRAI. Bien que favorisant la perte de poids rapide, la surconsommation de protéines est mauvaise pour la santé et peut entraîner une carence en fibres et vitamine C.

C) VRAI. Selon certaines études, thé et café amélioreraient le fonctionnement des artères et préviendraient des cancers digestifs.

D) VRAI et FAUX. Une consommation modérée pourrait avoir un effet bénéfique sur le système cardiovasculaire, mais l'excès d'alcool entraîne des maladies de foie, cardiovasculaires et des troubles du système nerveux.

E) FAUX. L'alcool est très calorique et peut entraîner une prise de poids, une accumulation de graisse au niveau abdominal.

F) FAUX. Un yaourt aux fruits est un laitage mais pas une portion de fruits. Une portion de fruits c'est une orange, une pomme, une poire, une poignée de fruits rouges, deux abricots, une compote maison, 125 ml de jus de fruits.

G) FAUX. Ils sont préparés quelques heures après avoir été ramassés ce qui entraîne la perte de vitamines. Ils sont parfois de meilleure qualité nutritionnelle que les légumes et les fruits frais stockés à l'air libre, à la lumière ou en pleine chaleur.

H) VRAI et FAUX. En théorie, les fruits et les légumes bio sont meilleurs pour la santé et l'environnement, mais des études ont montré que certains comportent des pesticides et le bénéfice santé n'est pas expressément prouvé.



Groupe participant aux ateliers « Bien vieillir en Bretagne »

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Pendant les vacances de printemps, 3 jeunes Maxentais, Elouan, Antoine et Noah, sont intervenus pour quatre missions de 3h30. Avec le concours de membres du CCAS, ils ont préparé un espace potager sur le terrain de la garderie : les enfants pourront planter puis récolter tomates, fraises, framboises... De bons goûters en perspective.

Ils ont aussi fait du rangement à la salle d'archives.

Merci à eux pour leur motivation et leur implication au service de la commune.

D'autres chantiers seront à réaliser pendant les vacances d'été.

Que les volontaires n'hésitent pas à se faire connaître !



UNE MALADIE QU'ON RENCONTRE TOUS LES JOURS : L'ALCOOLISME

L'association Alcool Assistance aide et accompagne des personnes et des familles en prise avec des conduites addictives.

À la demande du CCAS de Maxent, des membres de l'association Alcool Assistance présenteront leurs actions lors d'une réunion publique qui se tiendra à la salle polyvalente le jeudi 28 septembre 2023 à 20h. Cette réunion s'adresse à tous les publics.



Soyons acteurs de notre santé !

alcool assistance

Département Prévention
Sensibilisation au risque alcool
et autres produits psycho-actifs toxiques

Numéro contact : 0821 00 25 26
www.alcoolassistance.net

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

STOP AUX VIOLENCES

Conjugales, sexuelles et sexistes, intra-familiales

Vous pensez connaître votre relation, **TESTEZ-VOUS!**

VICTIME OU TÉMOIN RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER !

Urgence

17
Police et gendarmerie

114
Numéro d'urgence SMS pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler

Écoute et information

3919
N° anonyme et gratuit

02 99 54 44 88
Service d'écoute Asfad 24 h/24 - 7 j/7

JE PROFITE, ma relation est saine quand il/elle...

- Respecte mes décisions et mes goûts
- Accepte mes amis et ma famille
- A confiance en moi
- Se réjouit quand je me sens bien
- S'assure de mon accord pour ce que nous faisons ensemble
- Me fait des blagues vexantes
- Me fait du charitage si je refuse de faire quelque chose
- Rabaisse mes opinions et mes projets
- Se moque de moi en public
- Me ment, me manipule, me fait culpabiliser
- Montre de la jalousie en permanence
- Contrôle mes sorties, habits, maquillage
- Fouille mes textos, mails, apps
- Insiste pour que je lui envoie des photos intimes
- Rabaisse ma famille, mes amis et les éloigne de moi
- M'insulte, « pète les plombes » quand je lui fais des reproches
- Détruit des objets ou mes affaires personnelles
- Me pousse, me gifle, me secoue, me frappe
- Me menace de se suicider à cause de moi
- Touche mes parties intimes sans mon consentement
- Menace de diffuser des photos intimes de moi
- M'oblige à regarder des films pornos
- M'oblige à avoir des relations sexuelles
- Me menace avec une arme ou menace de me tuer

VIGILANCE, JE DOIS DIRE STOP ! il y a de la violence quand il/elle...

JE ME PROTÈGE, JE DEMANDE DE L'AIDE, je suis en grand danger quand il/elle...

BIBLIOTHÈQUE

ANIMATIONS

Frédérique Germanaud, poète, romancière, auteure de récits, mais également plasticienne, sera en résidence d'écriture en mai et octobre 2023 à l'invitation de Dixit Poétic. Pendant ces deux mois, elle travaillera sur un projet d'écriture personnelle. Elle sillonnera le territoire de Brocéliande Communauté à la rencontre de divers publics, notamment les deux écoles primaires de Maxent. Les classes de CE et CM auront l'occasion de la rencontrer durant le mois de mai à la médiathèque pour des ateliers d'écriture.

Michelle Coquelle, photographe naturaliste, exposera durant tout le mois de juin ses photos à la médiathèque.

Différentes autres animations verront bientôt le jour à la médiathèque :

Un cycle de 6 ateliers de 2h animés par un professionnel de "Pour bien vieillir en Bretagne" destinés aux jeunes retraités.

Octobre 2023 : Participation à la fête de la science.

Novembre 2023 : Restitution de la résidence de recherche de Constance Hinfray.

Décembre 2023 : Animation de Noël.

Février 2024 : Animation autour des écrans pour adultes et enfants.

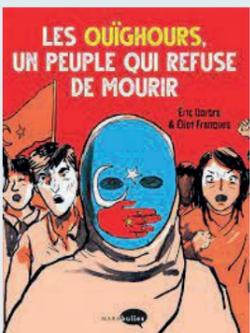
25 Avril 2024 : Atelier d'écriture parent/enfant.

CRÉATION D'UNE GRAINOTHÈQUE À PARTIR DE 2024

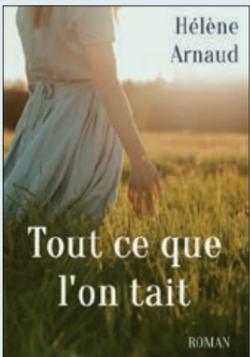
Le principe de la grainothèque est basé sur le troc : les utilisateurs viennent prendre des graines en échange de graines qu'ils apportent. Cependant, ce système de « don contre don » n'a pas la nécessité d'être simultané. On peut échanger en des temps différés en se basant sur la confiance envers autrui : une personne peut ainsi prendre des graines au moment où elle en a besoin et s'engager moralement à en rapporter quand elle en aura elle-même à partager.

Des sachets (confectionnés par les enfants de la garderie) mis à disposition permettront aux utilisateurs de ne prendre que la quantité de graines dont ils ont besoin. Au moment de déposer les graines, il sera nécessaire de noter sur le sachet, la variété, la provenance et la date de récolte des graines (si possible). Seront acceptées les graines de fleurs, potagères et aromatiques.

NOS NOUVEAUTÉS ADULTES



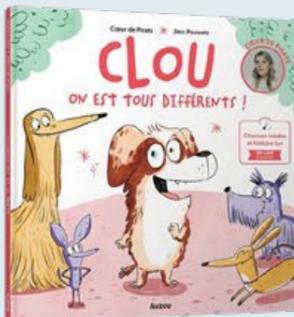
Les Ouïghours, un peuple qui refuse de mourir : Récit-témoignage graphique. Éric Darbré, en collaboration avec l'illustrateur Eliot Franques ont immortalisé sur papier le calvaire des Ouïghours.



La saga des Florio : Histoires d'une famille italienne des années 1790.

Tout ce que l'on tait : Roman d'Hélène Arnaud, auteure maxentaise

NOS NOUVEAUTÉS JEUNESSE



Clou, on est tous différents ! : C'est la rentrée des classes pour Clou. Heureusement, les parents de Clou ainsi que son enseignante sauront le guider sur le chemin de l'amitié et de la confiance en soi.

La danse des mains : Ce livre à lire, à jouer, à danser, invite l'enfant à promener ses mains sur les pages et à libérer progressivement son geste, dans une véritable chorégraphie pour les mains.

Renard et Petit Georges : Un renard, un mulot et un haricot se retrouvent piégés dans un trou, au milieu des bois... Un gros coup de cœur de la bibliothécaire pour cet album de Thibault Prugne.



Ar bed all, le club de l'au-delà (12) - La Sorcière de Guerlédan : Sur fond de contes et légendes liés au lac de Guerlédan. Aventure fantastique et frissons garantis.

Wranglestone - Ici s'achève la lutte : Au cœur du parc national de Wranglestone, une petite communauté survit sur les îles du lac. Dans un monde envahi par les morts-vivants, elle y est protégée par l'eau... sauf en hiver. Car, quand le lac gèle, il faut redoubler de vigilance... C'est dans cet univers sauvage et plein de dangers que Peter et Cooper, 15 ans, vivent leur première histoire d'amour.

Et bien d'autres titres à découvrir ! N'hésitez pas à nous demander des conseils de lectures, ou de vous réserver des ouvrages que vous ne trouvez pas en rayon.

J'ai remarqué que certains parents qui viennent avec leurs enfants sont parfois trop sollicités pour

choisir tranquillement leur livre. N'hésitez pas à nous en parler : nous pouvons raconter des histoires pendant que vous, adultes, puissiez également faire votre choix.

Vous avez des jeux de société qui dorment dans vos placards ? La médiathèque est preneuse de

dons de jeux en bon état pour petits et grands, afin de les prêter et d'organiser des soirées ou après-midis jeux.

 **Yvette Texier**
La Bibliothécaire

LES CLASSES 3 : RETOUR VERS LES ANNÉES 50 !

LES CLASSES 3, SUR LE THÈME DES ANNÉES 50, AURONT LIEU LE 07 OCTOBRE 2023 À LA SALLE POLYVALENTE, 2 RUE DU PRÉLOIS.

Pour préparer au mieux ce rendez-vous intergénérationnel, les 20 ans ont besoin de votre aide !

Nous invitons les Maxentais des Classes 3 à nous communiquer leur nom, prénom, année de naissance, adresse postale ainsi que leur numéro de téléphone. Vous trouverez des urnes à la boulangerie et la mairie. Vous pouvez également nous transmettre vos informations par mail : classesdemaxent@gmail.com ou par téléphone au 06 01 03 18 10.

Si vous souhaitez participer à l'organisation, n'hésitez pas à nous contacter nous serons heureux d'accueillir d'autres bénévoles !

 **Eryne, Elodie et Etienne**

POUR RESTER INFORMÉS
@classesdemaxent sur Instagram et Facebook.



FINANCES : LE BUDGET PRIMITIF 2023

UN BUDGET ÉQUILIBRÉ DANS UNE CONJONCTURE CONTRAINTE ET INCERTAINE
LES ÉLUS ONT VOTÉ LE BUDGET PRIMITIF 2023 LE 28 MARS DERNIER.

Un budget équilibré sans augmentation du taux d'imposition qui se décompose en section de fonctionnement pour un montant de 1 108 550€, en augmentation de 4,19 % par rapport au budget primitif 2022 et en section d'investissement à 885 907€, en diminution de 2,78%.

En dépenses de fonctionnement, le contexte économique impacte notre budget. Les charges à caractère général progressent de 9,72 %. La commune subit, comme chacun d'entre vous, les augmentations du coût de l'énergie, des combustibles et des assurances, le matériel roulant nécessite un entretien régulier (avec un impact financier non négligeable) pour assurer les missions confiées aux agents. Les charges de personnel sont en hausse de 13,95 % ; la création d'un poste de responsable des services techniques à compter du 1er juin prochain et l'embauche d'une responsable périscolaire courant 2022 en est la principale cause. Ces deux postes ont été identifiés comme important par le centre de gestion de la fonction publique territoriale pour assurer une meilleure organisation des deux services. Sur le périscolaire, après plusieurs

mois d'exercice nous sommes satisfaits de cette nouvelle organisation ; nul doute qu'il en sera de même au service technique, le temps nous le dira.

En recettes de fonctionnement, si les impôts et taxes augmentent de 7 % du fait de la revalorisation des valeurs locatives par l'État (soit 388 572 €), la Dotation Globale de Fonctionnement quant à elle, versée par l'État, est stable (156 470 €).

En investissement, les dépenses concernent, entre autres, le remboursement d'emprunt (capital) pour 90 000 €. À noter que notre ratio de désendettement est de 4,52 années. Ce ratio se calcule en divisant le capital restant dû au 1er janvier 2023 par l'épargne brute de 2022.

Le principal investissement pour 2023 porte sur l'extension de la garderie municipale. Le coût de l'architecte, des études et des travaux s'élève à 456 550 € HT. La taille actuelle de la garderie n'est plus compatible avec le nombre d'enfants utilisant les locaux, un dortoir sera également intégré dans cette extension, permettant un meilleur accueil de nos plus jeunes ; de plus les conditions de travail seront améliorées pour le personnel. Les

autres investissements concernent les travaux pluriannuels de voirie et la réfection des divers bâtiments communaux. Sur ce dernier projet, des subventions sont sollicitées, comme cela a été fait lors de la rénovation de la mairie en 2022 qui a été subventionnée à plus de 77%.

Enfin, la commune s'est engagée avec le Syndicat Départemental d'Énergie dans une démarche rénovation de l'éclairage public qui se poursuit en 2023. La maîtrise de l'éclairage public est une source importante de réduction des consommations électriques. La vétusté des installations étant la principale cause de la surconsommation selon l'agence de la transition écologique (ADEME). Cette démarche, couplée à une diminution du temps d'éclairage par jour, s'inscrit dans une volonté forte de la commune de contribuer à la maîtrise de la consommation électrique liée à l'éclairage dans un contexte de tensions sur l'approvisionnement électrique.

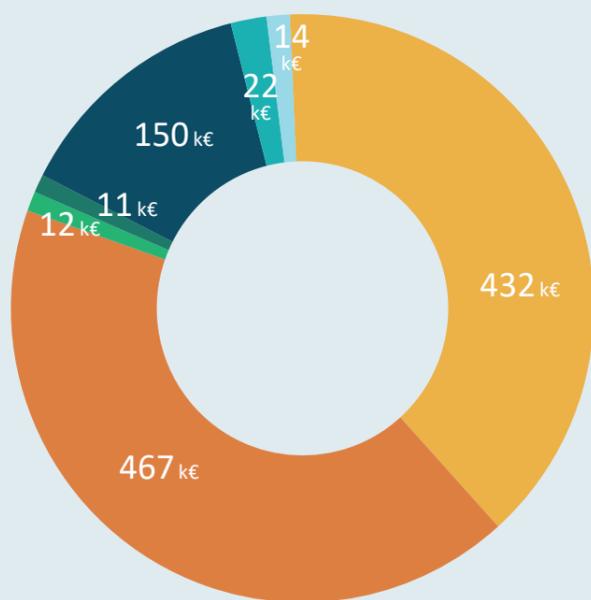
Ange Prioul, le Maire

Sophie Bléjean, Adjointe à l'urbanisme et aux finances



DÉPENSES FONCTIONNEMENT 2023

1 108 550 €



Charges courantes de fonctionnement

- Eau, Combustibles, énergie, entretien matériel et mobilier
- Cantine « Convivio » (47 k€)
- Autres prestations : Interval,... (60 k€)
- Voirie (65 k€)
- Maintenance : alarmes extincteurs installation électriques chauffage... (27k€)

Charges de personnel

Atténuation de produits

Résultat d'excédent prévu en 2023

Charges de gestion courante

- Indemnités, CCAS...
- Subventions aux associations (17k€)
- Autres contributions : école St Joseph, piscine de Guer (51 k€)

Charges financières (intérêts des emprunts)

Charges exceptionnelles et amortissements

RECETTES FONCTIONNEMENT 2023

1 108 550 €

Ventes de produits

- Redevance Orange, Enedis, concessions cimetière, enseigne postale...
- Garderie scolaire (16 k€)
- Restaurant scolaire (61 k€)

Impôts et Taxes

- Fonds de solidarité, fonds de péréquation, droits de place...
- Taxes foncière et taxe d'habitation (388 k€)
- Dotation de solidarité communautaire (communauté de commune de Brocéliande (86k€))

Dotation de l'État

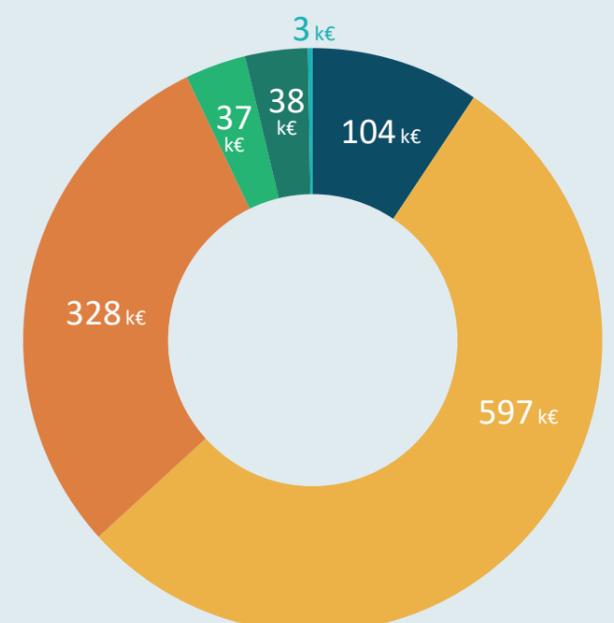
Autres dotations et subventions

- Récupération TVA, taxe additionnelle aux droits d'enregistrement, fonds de concours

Autres produits : revenus des locations

Produits exceptionnels : remboursement divers attendus type Ircantec ...

Remboursement de charges : indemnités journalière, supplément familial de traitement...



! 1 K€ = 1000 € !

DÉPENSES INVESTISSEMENTS 2023

885 907 €

Principales opérations (détail sur la délibération du conseil municipal du 28 mars 2023 et sur demande à la mairie)

90 K€
REMBOURSEMENT D'EMPRUNT

90 K€
RESTE À PAYER DE 2022*

42 K€
TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE BÂTI COMMUNAL (MAIRIE, BÂTIMENT DU TERRAIN DES SPORTS, ATELIER TECHNIQUE, ÉGLISE ...)

430 K€
EXTENSION DE LA GARDERIE :
POURSUITE DES ÉTUDES ET TRAVAUX



13 K€
ACQUISITION DE MATÉRIEL TECHNIQUE :
CITERNE À EAU, COMPRESSEUR...



6 K€
OPÉRATION PLURIANNUELLE DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC (AUQUEL S'AJOUTE 30K€ DE RESTE À RÉALISER)



16 K€
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEURS (TABLES DE PIQUES NIQUE, PANNEAUX DE SIGNALISATION, TERRAIN DE PÉTANQUE)



155 K€
RÉFECTION PLURIANNUELLE DE LA VOIRIE COMMUNALE, RÉFLEXION SUR LA SÉCURISATION DU BOURG,



*études garderie et isolation de l'école, travaux d'éclairage public et de voirie, abri de touches, défense incendie, illuminations de Noël, autolaveuse...

RECETTES INVESTISSEMENTS 2023

885 907 €

Principales opérations (détail disponible sur la délibération du conseil municipal du 28 mars 2023 et sur demande à la mairie)

205 K€
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT 2022



11 K€
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2022

228 K€
SUBVENTIONS



96 K€
EMPRUNT



68 K€
FONDS DE COMPENSATION DE LA TAXE À LA VALEUR AJOUTÉE (A POUR COMPENSATION POUR UNE PARTIE DE CERTAINES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA TVA RÉGLÉE PAR LA COMMUNE)



BUDGET ASSAINISSEMENT 2023

56 093 €
INVESTISSEMENT



48 373 €
EXPLOITATION

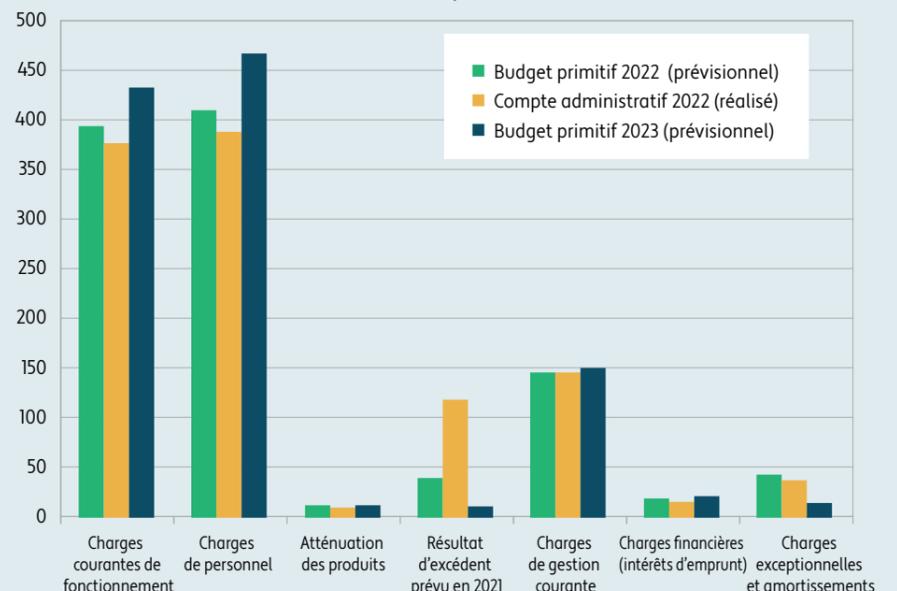


RÉALISATIONS 2022 ET ÉVOLUTION 2023 DU BUDGET

BUDGET 2022 / 2023 : Recettes de fonctionnement



BUDGET 2022 / 2023 : Dépenses de fonctionnement



L'ÉCHAPPÉE BELLE

L'association Echappée belle de Maxent a proposé une rencontre artistique très flottante avec un événement intitulé « Surface ». Six artistes bretons se sont rencontrés pour poser leurs œuvres sur l'étang communal : Florence Rohou, nouvellement arrivée à Plélan-le-Grand, tisseuse d'éléments naturels, Tobia Dall'osto de Sarzeau et son « Nid », Marc Sauget de Nantes et ses personnages en fil de fer, et des Maxentais, avec Aurélie et Mélanie et leur « libre et Lune », et Jérôme Pépion et son « autre dame du lac ». Elles seront exposées jusqu'au milieu de l'été.

Pour clore cette journée d'installation des sculptures sur l'eau, l'association a invité Mokinbird pour jouer son spectacle « MobKat, « à la poursuite des jambes perdues » qu'il vous est vivement conseillé d'aller voir. Lo Hijuelo a sympathiquement accompagné la fin de journée avec son répertoire varié.



LA PÉTANQUE MAXENTAISE

AVEC UNE CINQUANTAINES D'ADHÉRENTS, LA PÉTANQUE MAXENTAISE A RETROUVÉ L'AFFLUENCE D'AVANT LA CRISE SANITAIRE ET UNE FORTE ACTIVITÉ LE VENDREDI APRÈS-MIDI PUISQUE CE SONT RÉGULIÈREMENT PRÈS D'UNE TRENTAINE DE BOULISTES QUI S'AFFRONTENT SUR LES TERRAINS.

Des parties ont également lieu en semaine, au gré des disponibilités et envies de chacun.

En février, l'association a organisé son traditionnel repas annuel, qui

a rassemblé une grande partie des adhérents et permis de passer une soirée conviviale, festive et appréciée de tous.

Comme les années précédentes,



deux concours ouverts à tous sont organisés à Maxent : le premier en tripléte formée le 27 mai et le second en doublette formée le 30 septembre. Un concours interne (réservé aux adhérents) a ouvert la saison le 1^{er} avril. Celui-ci a permis aux joueurs de s'affronter entre eux en doublettes tirées au sort. À l'issue de la journée, Gérard Leray a remporté le trophée remis en jeu chaque année.

Une nouveauté cette année : un challenge en tête-à-tête a débuté le 7 avril ; chaque premier vendredi du mois jusqu'en octobre, les boulistes s'affronteront individuellement dans le plus grand fair-play. En fin de période, les trois meilleures journées seront prises en compte pour déterminer le podium qui sera communiqué lors de l'assemblée générale.

Plusieurs adhérents participent également aux tournois organisés sur les communes voisines : Plélan-le-Grand, Bréal, Baulon, Goven et Bédée.

Un autre temps fort conclura la période d'été avec, début septembre, la visite à la ferme de Marie Guerzaille près de Loudéac où nous serons accueillis sur une journée complète. Au programme : spectacles, déjeuner, visites.

Il est toujours possible de nous rejoindre pour jouer. Le tarif est de 15 euros pour les adultes pour l'année et de 5 euros pour les enfants, qui doivent être accompagnés. Deux séances sont offertes.

 **André Paquer**
Le Président

GYMNASTIQUE

PRÉPARATION POUR UNE NOUVELLE RENTRÉE SPORTIVE



Les vacances arrivent ! Le temps est venu de programmer la rentrée, avant quelques semaines de repos...

Cette année fut une nouvelle fois, pour la gym volontaire, signe de nouveauté. En effet, un cours de gym "douce" a vu le jour cette année, le lundi soir de 17h30 à 18h30. Sport et convivialité se sont comme toujours associés à cette nouvelle discipline.

Lors de l'élection du bureau, Amandine et Sonia nous ont rejointes en tant que Présidente et vice-secrétaire.

Pour la rentrée de septembre, afin de privilégier les adhérent(e)s actuel(le)s, nous allons ouvrir les inscriptions pour la prochaine saison dès juin 2023. Pour les futur(e)s adhérent(e)s, les inscriptions ouvriront en juillet. Les inscriptions seront validées lors de la

réception complète du dossier.

Vous pourrez également nous déposer votre dossier lors du forum des associations qui aura lieu le samedi 2 septembre 2023.

Bonnes vacances et à bientôt.

 **Émilie Delalande**
Secrétaire de la GV Maxentaise

LA MAXENTAISE

SOIRÉE MOULES-FRITES ET FEU D'ARTIFICE À L'ÉTANG COMMUNAL

Comme beaucoup d'associations, la Maxentaise a hâte de vous retrouver pour passer ensemble un bon moment en famille, entre amis ou voisins. L'équipe de bénévoles s'active depuis plusieurs semaines pour organiser la traditionnelle soirée festive. La soirée moules-frites se déroulera le premier samedi de l'été, soit le samedi 1er juillet, à partir de 19h30, à l'espace Arbenn si la météo le permet. Dans le cas contraire, nous nous replierons dans la salle polyvalente. Si vous n'aimez pas les moules, venez tout de même : nous pourrons vous proposer une galette/saucisse/frites. Le repas et la soirée dansante seront animés par Karlom' Animations. Le feu d'artifice sera tiré vers 23h30 à l'étang communal et sera suivi d'un bal populaire, gratuit. Pour le repas, les inscriptions sont prévues à la boulangerie-commerce multi-services POULY. Tél. 02 99 06 70 48 - Prix sans boisson : moules/frites/dessert, la part : 9,00 € - saucisse/frites/dessert, la part : 7,00 €. Des inscriptions de dernière minute pourront être acceptées sur en place, en fonction du nombre de places disponibles (quantité limitée).

 **Soizic Blot**
La Présidente



BROCÉLIANDE VOLLEY

ÇA FOURMILLE AU BROCELIANDE VOLLEY !

Alors que la saison régulière se termine tout juste, de nouveaux projets sont en préparation :

- l'accueil de l'équipe nationale du Bénin en stage de préparation pendant 3 semaines, du 22 mai au 10 juin, avec notamment un tournoi ouvert à tous le lundi 29 mai sur le terrain de Maxent ;
- le tournoi d'été qui aura lieu le vendredi 23 juin à Treffendel ;
- les « Jeudi, je dis volley » : des tournois gratuits ; et ouverts à tous chaque jeudi de l'été à Plélan.

 **Laurence Gortais**
La Présidente



M.A.R.C.H.E ET T'ES TOI VOUS L'ATTENDIEZ ? LA VOILÀ !

L'été approche à grands pas et les "Mardis de Maxent-Fête" aussi ! Tenez-vous prêts pour la nouvelle édition qui se déroulera du 4 juillet au 29 août 2023. Nous avons sélectionné des artistes de tous horizons spécialement pour vous : reggae, pop, folk, fanfare créole... Découvrez la programmation ci-dessous :

04/07 : Molokoye (fanfare créole)
11/07 : Le Petit Fermier (humoristique, chansons gallo)
18/07 : Acoustic Session (reprise pop rock)
25/07 : Les accords d'éon (accordéon et guitare)
01/09 : Musikat (chant, guitare, harpe, reprise)
08/08 : Jason Mist (folk, pop)
15/08 : Duggy (reggae)
22/08 : Monty Picon
29/08 : Jean Claude Crystal (reprises de chanteurs décédés, humoristique, forte ambiance)

Avis aux bénévoles : nous recherchons de nouvelles personnes pour compléter notre équipe ! Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse marche.bzh@gmail.com ou bien à venir nous rencontrer le 16 juin à l'espace Arbenn. Nous profiterons de cette occasion pour présenter la saison 2023 à tous les bénévoles autour d'un verre. On vous attend nombreux.ses !

Nous vous réservons également une nouveauté qui aura lieu les 18 juillet et 15 août sur la place du roi Salomon.

 **Eryne Bléjean**



L'INTER'VAL

EN FAMILLE, EN SOLO OU ENTRE AMIS, PARTAGEZ UNE ACTIVITÉ PROPOSÉE CET ÉTÉ PAR LE PÔLE FAMILLE DE L'INTER'VAL

Tous à pied : Les mercredis d'été de 10h à 12h.

D'un rythme de balade à un effort plus soutenu, profitez d'une marche collective pour découvrir ou profiter des sentiers près d'ici. À chacun son rythme, les balades sont ouvertes à tous, en solo, en famille ou entre amis. Pensez à prévoir une tenue adaptée et une gourde !

Tous les mercredis de juillet et les mercredis 2 et 23 août. Plus d'informations sur les lieux de rendez-vous auprès de L'Inter'Val. Accès libre et gratuit.

Tous en vadrouille : jeudi 13 juillet

En solo, en famille ou entre amis, profitons ensemble d'une belle journée d'été pour se balader dans le jardin de rocambole : une rencontre entre l'art et la nature. Pour les grands et les petits.

Plus d'informations sur les horaires et réservations auprès de L'Inter'Val - Tarif entre 5€ et 7€ (transport + entrée).

Atelier nature « Et si on tissait du lien ? Un moment tous ensemble pour créer une œuvre collective avec des tissus de récupération et des éléments naturels. » Atelier en famille, les tout-petits sont les bienvenus ! Date à préciser, contactez L'Inter'Val.

Balade animée pour découvrir la forêt en jouant ! À partir de 4 ans. Date à préciser, contactez L'Inter'Val.

PÔLE ENFANCE

RETOUR SUR UNE ANIMATION

Mardi 18 Avril a eu lieu le premier troc semis et plants de l'accueil de loisirs de Maxent organisé par L'Inter'Val et le service périscolaire. Malgré les averses une vingtaine de personnes se sont réunies autour d'une même passion : le jardinage. Ils ont pu découvrir le projet d'aménagement de l'espace extérieur de la garderie/accueils de loisirs, en cours de réalisation avec la participation de jeunes maxentais dans le cadre du dispositif argent de poche.

TROC DE PLANTS ET AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR À LA GARDERIE MAX'ENFANTS

Le quotidien de l'accueil de loisirs...

Amélie, Elodie, Jessica et Manu accueillent jusqu'à 24 enfants chaque mercredi. On y propose des

activités originales et variées, de découverte du territoire et du monde.

Le projet pédagogique accorde une place importante à la découverte et aux liens avec son territoire.

Depuis quelques mois un lien s'est créé avec l'EHPAD. Les enfants ont été reçus pour plusieurs activités : chasse aux œufs de Pâques, créer des semis pour le futur potager de l'accueil de loisirs/garderie. D'autres animations seront prévues tout au long de l'année.

EN CE MOMENT

Les enfants s'investissent dans les espaces potagers : plantations, entretien, découverte du jardin. Ils suivent aussi les animations du pôle enfance : Le voyage dans le temps ! Vous pouvez toujours les rejoindre, à la préhistoire ou au moyen âge, tous les mercredis jusqu'au 5 juillet.

Les équipes d'animations se préparent également pour l'été !

Les inscriptions pour juillet et août sont possibles à partir du 1er juin 2023.

EN JUILLET

Ouverture des accueils de loisirs de Maxent, Monterfil, Plélan-le-Grand et Treffendel, du 10 juillet au 4 août.

EN AOÛT

Ouverture de l'accueil de loisirs de Plélan-le-Grand du 7 au 31 août et de Monterfil du 28 au 31 août. Pour inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs il faut :

- Créer ou renouveler son dossier d'inscription (documents disponibles en téléchargement sur www.linterval.org - Rubrique ENFANCE / Infos pratiques).
- Attention il est nécessaire de remplir ou renouveler son dossier d'inscription pour avoir accès aux réservations de la période estivale.
- Le déposer à l'accueil de l'Inter'Val, 5 rue de La Chèze à Plélan-le-Grand, ou l'envoyer par mail à accueil@linterval.org.
- Vous recevrez ensuite par mail vos codes pour accéder à votre portail d'inscription en ligne (onglet INSCRIPTION ENFANCE sur le site internet).
- Vous pourrez ensuite pré-inscrire votre enfant pour les dates souhaitées.
- Vérifier le statut de l'inscription : validée / en attente / refusée.



Les inscriptions sont à effectuer minimum 7 jours avant la date souhaitée, elles peuvent être validées dans la limite des places disponibles et dans le respect de la législation en vigueur.

PÔLE JEUNESSE

L'ESPACE JEUNES DE MAXENT : UN LIEU POUR LES 11 - 18 ANS !

Ouvert tous les vendredis de 18h30 à 21h et en regroupement sur d'autres communes pendant les vacances scolaires (Plélan, Treffendel, Paimpont, Monterfil), l'Espace Jeunes est un espace d'expérimentation où les jeunes peuvent s'épanouir en prenant des initiatives et des responsabilités quant à la mise en œuvre de leurs temps de loisirs et de vacances. Il se veut avant tout :

- Un lieu d'accueil, d'écoute, de convivialité, de rencontre, de partage, d'échange ;
- Un lieu où les jeunes peuvent se ressourcer, se divertir, découvrir des pratiques, s'exprimer et imaginer des projets.

Cet été, les propositions jeunesse auront lieu du lundi 10 juillet au vendredi 5 août et du 28 août au 1er septembre (sur les Espaces Jeunes de Plélan, Treffendel, Monterfil et Paimpont) ainsi qu'en itinérance sur l'espace public. Et toi tu veux faire quoi cet été ? Laisse libre court à tes idées, à l'Espace Jeunes les possibilités sont grandes alors n'hésite pas à y venir, le programme est entièrement construit par les jeunes et peut s'adapter en fonction des envies du moment ! Chiller, faire du sport, sortir, faire des soirées, mener un projet solidaire, bricoler, être bénévole, cuisiner, s'engager pour une cause... tout est possible !

A venir : vendredi 9 juin 2023 porte ouverte de l'Espace Jeunes de 18h30 à 21h. De 18h30 à 19h30 : Accueil des familles et de leurs enfants autour d'un apéro et de petits jeux. Présentation de l'association, du local et de son fonctionnement, échanges autour des éventuelles interrogations. De 19h30 à 21h00 : animation et repas partagé.



INFORMATIONS

contactez Illias : 06.99.82.25.79 /
Instagram : [espace_jeunes_maxent](https://www.instagram.com/espace_jeunes_maxent) et
Snapchat : [ejmaxent](https://www.snapchat.com/add/ejmaxent)
Association L'Inter'Val
5 rue de la chèze - 35380 Plélan Le Grand
Tél. : 02 99 06 88 90
accueil@linterval.org - www.linterval.org

ÉCOLE LES GALLO PEINTS

Nous écrivons ces mots alors que la dernière période de l'année s'apprête à démarrer. Après une année déjà bien chargée en événements, il reste à la classe de GS-CP, enfants et adultes, juste assez d'énergie et juste ce qu'il faut de belles ambitions pour faire honneur au printemps : cette dernière période mettra l'extérieur à l'honneur.

Nous avons débuté, l'an dernier, l'aménagement de la cour des petits et continuerons sur notre lancée cette année. Le but était d'apporter de la fraîcheur et de la biodiversité. Nous avons déjà 3 petits bacs potagers, un pêcher, deux tilleuls et quelques arbustes fruitiers. Cette année, nous chercherons à amener un système d'irrigation, du compost, et nous déploierons d'autres bacs de culture et continuerons tranquillement à développer notre haie de petits fruitiers.

Tous nos efforts, visent entre autres à faire réapparaître dans notre cour les petits insectes qui l'ont désertée, afin de voir « en vrai » leur utilité.

Entre les apprentissages fondamentaux et nos explorations, nous aurons déjà eu fort à faire... Mais nous comptons tout de même ajouter à nos semaines un autre type d'excursion grâce à une course d'orientation.

Nous avons pu nous rendre compte, lors de la classe de mer, que nos petits pirates sont fort doués une carte à la main et des baskets aux pieds. Qu'à cela ne tienne ! Exploitions leurs talents pour s'entraîner à trouver des trésors ! Et surtout, pour les amener à développer autonomie, détermination, repérage dans l'espace et tout un tas de notions de représentations spatiales. Peut-être même que la lecture, maintenant maîtrisée par nos CP, leur sera fort utile !

Et toujours, parce qu'il y a des traditions qui s'installent comme si elles avaient toujours existé, nous finirons l'année par une semaine banalisée qui a pour but de mettre en lumière tous les progrès effectués pendant 9 mois : chasse au trésor, sortie faune et flore, culture poétique et musicale, défis sportifs...

Tout cela, avant de se dire à l'année prochaine !

LA CLASSE DES TPS-PS ET MS

La classe maternelle a ouvert en grand ses oreilles, pour son plus grand plaisir, durant toute une période, pour découvrir ou redécouvrir des sons et des mélodies. Les élèves ont présenté des instruments de musique, en ont fabriqué en volume en arts visuels, et ont accueilli des musiciens pour écouter de la harpe ou encore de la trompette. La classe a également proposé un petit spectacle de danse pour montrer, aux parents d'élèves et autres invités, les danses que nous avons apprises en classe. Toujours dans le monde du spectacle, nous avons fait un défilé dans les rues de la commune pour le carnaval. Nous avons aussi partagé un joli moment avec des petits de la petite enfance de Maxent autour de lectures à la médiathèque. Enfin, nous avons passé une très belle journée à la grande plage de Saint-Malo pour faire un pique-nique et des jeux de sable avec toutes les autres classes de l'école. Notre prochain rendez-vous : la fête de fin d'année des Gallo-Peints !

 **Émilie Taquet**
L'enseignante



LA CLASSE DES CM

La classe de CM1-CM2 termine la période 4, qui a été très chargée ! En effet, entre la semaine passée à Saint-Malo, le carnaval, l'intervention sur les énergies et tout le travail réalisé en classe, nous n'avons pas eu le temps de nous ennuyer. Pour commencer, notre semaine à Saint-Malo du 20 au 24 mars a été incroyable. Nous avons fait du char à voile, une chasse au trésor dans les remparts, de la pêche à pied, une session d'archéologie sous-marine et nous avons aussi vu deux frégates. Nous avons appris beaucoup de nouvelles choses grâce aux différents guides qui nous ont accompagnés. De plus, pour la fin du séjour, les adultes ont organisé une petite fête le jeudi soir, où nous avons pu danser et nous amuser une bonne partie de la soirée. Puis, nous avons aussi appris à vivre en collectivité, que ce soit dans les chambres, au dîner, ou encore au petit-déjeuner. Tout le monde s'est très bien débrouillé ! Pour nous aider, nous avons avec nous, des adultes accompagnateurs géniaux, que nous remercions encore une fois. En effet, sans eux, le voyage n'aurait pas pu avoir lieu. Suite à ce séjour, nous avons organisé une porte ouverte qui a été l'occasion de montrer des photos de la classe de mer et de mettre en avant ce que nous avons appris durant ce voyage. En effet, les élèves de CM ont réalisé de très beaux exposés sur le thème de Saint-Malo.

 **Nadia Guilloux**
L'enseignante



LA CLASSE DES CE

À partir de janvier et jusqu'au mois de mars, les élèves de CE1-CE2 ont participé à un cycle natation à la piscine de Guer. Ils ont pu travailler les compétences suivantes : la respiration, la flottaison et les déplacements. Ils étaient accompagnés par un parent agréé.

La classe a également préparé son séjour à Saint-Malo en travaillant sur le carnet de voyage.

Durant cette semaine, les élèves ont appris beaucoup sur cette ville touristique. Ils ont pu observer les remparts, les grandes marées et les brise-lames. Ils ont découvert l'histoire de l'explorateur Jacques Cartier et du célèbre corsaire Robert Surcouf. Pendant la pêche à pied, les élèves ont rencontré des animaux marins comme l'étrille. Ils ont participé à un atelier d'archéologie sous-marine. Enfin, les élèves ont également donné des nouvelles à leurs parents en écrivant une jolie carte postale.

Début avril, lors du carnaval, la classe a défilé dans le bourg de Maxent et salué les résidents de l'EHPAD.

La fin d'année sera marquée par un cycle vélo dans la cour de l'école. Les élèves vont apprendre à se déplacer en toute sécurité en groupe avant la traditionnelle sortie sur les chemins maxentais.

Nous serons encore une fois accompagnés par les parents agréés que nous remercions pour leur disponibilité.

 **Anthony Quéro et Alexandrine Nybelen**

ÉCOLE SAINT JOSEPH

LE CENTIÈME JOUR D'ÉCOLE

Mardi 11 avril les élèves de CP- CE1 et CE2 ont fêté le 100ème jour d'école. Nous avons participé à des ateliers d'une quinzaine de minutes autour du nombre 100. Chaque équipe devait tour à tour, réaliser une construction avec 100 Kappla®, écrire 100 mots gentils, trouver le plus de calculs dont le résultat est 100, se mettre en scène pour représenter le nombre 100 et prendre une photo, et enfin reconstituer par équipe de deux élèves, un puzzle de 100 pièces.

Après une pause bien méritée, nous avons continué la journée par un atelier sport où il fallait réaliser des actions pendant 100 secondes. Cet après-midi s'est clôturé en douceur car trois représentants de la classe de maternelle, nous ont fait la surprise d'apporter 100 œufs en chocolat !

VOYAGE DANS LE TEMPS

En CP-CE1 et CE2, nous avons continué notre voyage dans le temps. Après la Préhistoire, nous avons atterri à l'Antiquité, avec la découverte des pyramides, des hiéroglyphes et des pharaons d'Égypte mais aussi de la vie au temps des Gaulois. Puis nous sommes partis au temps des chevaliers avec la construction en classe, de châteaux forts du Moyen-Âge.

Au retour des vacances d'hiver, nous avons embarqué avec Christophe Colomb, à la découverte du Nouveau Monde aux Temps Modernes, et nous avons aussi fait la visite virtuelle de Versailles. Au retour des vacances de printemps, nous nous intéresserons à l'Époque contemporaine. Nous irons au Musée Ecole de St Gonlay. Nous terminerons notre voyage, et l'année scolaire, par la visite du château de Suscinio.

 **Anne-Laure Le Tallec**
pour les CP/CE1/CE2

CLASSE DE NEIGE DANS LE MASSIF CENTRAL POUR LES CM1-CM2

La semaine du 6 au 11 février, les élèves de CM1 et CM2 ont effectué une classe de neige dans le Massif Central au lieu dit « Les Etables ». Après deux annulations pour cause de covid, cette



semaine a été d'autant plus appréciée. Ils étaient logés au Chalet du Mézenc, au milieu des massifs enneigés. Leur séjour a été partagé avec les CM de l'école Notre Dame de Plélan. Là-bas, ils ont pu goûter aux joies de toutes les activités que peut offrir la montagne : ski de fond, biathlon, balades en raquettes, chiens de traîneau...

Ils ont pu admirer les magnifiques paysages enneigés du Massif Central. Une correspondance quotidienne a eu lieu avec les parents restés à Maxent via le blog de l'école, ainsi ils ont pu suivre jour après jour les activités de leur enfant ainsi que leurs impressions. Une magnifique semaine avec d'excellents souvenirs pour tous !

POURSUITE DES ATELIERS RADIO

Les ateliers radio se sont donc poursuivis après notre sortie à Quai des Bulles. Pour rappel, le sujet de notre émission est la BD. Avec Justine de l'Armada, nous avons installé un studio radio dans notre classe et nous avons enregistré différents genres radiophoniques tels qu'une fiction radiophonique autour des BD Athéna, une chronique autour de la BD et une interview d'un auteur de BD, Léo Bret. Ces différents ateliers radio nous ont donc permis de mieux comprendre les codes de la radio. Le montage de l'émission a été effectué par l'Armada et celle-ci a été diffusée sur une dizaine de radios le 10 mai. Nous l'avons écoutée en avant première à l'école autour d'un petit goûter festif !

LES 27 ÉLÈVES DE CM1/CM2 ONT ÉTÉ SENSIBILISÉS AU CYBERHARCÈLEMENT

L'adjudant-chef Lucie DELAPLACE, référent prévention Groupement de Gendarmerie Départementale d'Ille et Vilaine Maison de Prévention et de Protection des Familles a rencontré les élèves pour leur parler du harcèlement et du cyber-harcèlement.

Il est important de traiter ce sujet avant leur entrée au collège car on se rend compte que c'est à ce moment-là que les enfants commencent à avoir un téléphone portable et commencent à utiliser les réseaux sociaux.

Très vite, l'adjudant a expliqué le rôle des réseaux sociaux, qui ne peuvent pas être utilisés avant l'âge de 13 ans, et il a demandé aux enfants d'expliquer, avec leurs mots, comment ils définissaient le cyberharcèlement.

Le gendarme a aussi profité de cette occasion pour discuter des jeux vidéos auxquels jouaient les enfants. Il leur a fait noter que si certains jeux sont interdits aux moins de 18 ans, c'est qu'ils sont beaucoup trop violents pour eux et qu'il était de la responsabilité des parents de ne pas les confronter à ce genre de violence même si elle n'était que virtuelle !

Pour conclure, différentes clés ont été données pour détecter une victime de harcèlement et pour l'aider, en insistant sur le rôle des témoins. Il ne faut pas hésiter à en parler aux enseignants ou à n'importe quel adulte.

CINÉJEUNES,

Cette année, la classe de maternelle et les CM1/CM2 participent au dispositif Cinéjeunes. C'est un dispositif d'éducation à l'image centré sur le cinéma. Cinéjeunes a proposé 4 films autour d'un même thème, « Sous une autre apparence », puis chaque visionnage a été suivi d'une animation en classe, assurée par un intervenant Alexandre. Pendant ce second temps, le film devient l'objet d'une réflexion. A travers des jeux, des arrêts sur images ou des mises en situation, les élèves revisitent le film qui s'enrichit de sens supplémentaires. En sollicitant le regard et l'écoute des jeunes par des activités ludiques, le rapport au film devient de moins en moins passif. C'est un véritable travail d'observation, de déduction et d'interprétation qui est effectué via ces stimulations... et qui donne envie de revoir le film une deuxième fois sous un autre regard !

 **Delphine Renais**
pour les CM1/CM2

ÉCOLE SAINT JOSEPH

INTERVENTIONS SUR LE THÈME DE L'ÉNERGIE

Les élèves de cm1-cm2 bénéficient d'une série d'interventions sur le thème de l'énergie, financées par le syndicat départemental de l'énergie. Pendant quatre demi-journées, les élèves vont être amenés à non seulement prendre conscience de l'omniprésence des énergies dans leur quotidien, mais aussi à échanger sur les enjeux liés à la consommation et à l'économie des ressources. Lors de la première demi-journée animée par l'association les petits débrouillards, les élèves ont ainsi pu découvrir les sources et formes d'énergie renouvelables et non-renouvelables. Ensuite, ils ont réalisé un objet pour transformer l'énergie du vent en énergie mécanique. Les prochaines ren-

contres promettent de belles découvertes visant à développer l'observation et la curiosité, mais aussi la réflexion et le travail collectif.



Mathilde Chauvin
pour les CM1/CM2

DU CÔTÉ DES MATERNELLES...

Après une halte à cause du grand froid de l'hiver, les maternelles ont pu reprendre la classe dehors au Domaine des Hayes avec le retour du printemps. Mais la température ne nous a pas empêché de continuer à préparer le jardin durant l'hiver. Nous avons préparé la terre du potager et enlevé les mauvaises herbes. Afin de nourrir les oiseaux pendant les grands froids, les enfants

ont réalisé des boules de graines. Et pour commencer à aménager le jardin, nous avons peint les bordures des nouveaux parterres. Notre projet est de transformer la cour qui donne sur la rue en classe extérieure !

Les maternelles participent aussi au concours de la « brouette fleurie » organisé par les jardins de Brocéliande. Pour cette occasion, nous avons réalisé des plantations et fait un appel aux dons auprès des parents. Le thème imposé est « les 5 sens ». De ce fait, nous avons donc dû réfléchir à ce que nous allions mettre : des plantes colorées aux formes originales pour la vue, des végétaux aux textures et odeurs diverses pour le toucher et l'odorat, certaines peuvent être goûtées pour le goût et d'autres vont attirer les insectes qui bourdonneront autour de la brouette pour l'ouïe. Nous la déposerons pour le 14 juin aux jardins de Brocéliande pour la journée « Jardins nomades » où toutes les brouettes réalisées seront jugées... pour ceux qui veulent aller soutenir notre brouette rendez-vous le 14 juin à partir de 14 h !

Pour Pâques, nous avons fabriqué de beaux petits paniers pour récolter les œufs qui étaient tombés dans le jardin. Comme c'était justement le 100ème jour de classe, après la chasse à l'œuf, cela a été l'occasion de compter 3 fois 100 œufs en faisant des barquettes de 10 œufs. Ainsi, les enfants ont pu associer le dénombrement à une quantité : « 100, c'est beaucoup ! » pour les plus jeunes. « 100, c'est 10 paquets de 10 œufs » pour les plus grands qui ont réussi à compter de 10 en 10. Et les GS ont même compris que 300, c'est 3 fois le nombre 100 ! Comme ça, chaque classe de l'école pouvait avoir 100 œufs ! Ils sont prêts pour aborder le CP ! Et afin de réinvestir les graphismes et l'écriture capitale ou cursive selon les niveaux, les MS-GS ont réalisé de belles cartes pour souhaiter « joyeuses Pâques ».



APEL ÉCOLE SAINT JOSEPH

Vous avez été encore une fois nombreux à participer à nos différentes manifestations depuis la rentrée (gâteaux bijou, sapins, goûters, saucissons...).

Ces ventes permettent à l'association de participer au financement des projets de l'école, notamment la classe de neige dans le Massif Central qui a pu enfin avoir lieu en février. Les enfants de CM1 et CM2 s'y sont beaucoup plu et ont fait de nombreuses activités (ski de fond, chiens de traîneaux, biathlon, ...).

Le rendez-vous de notre super loto du samedi 18 mars a encore remporté un franc succès ! Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur, malgré une météo capricieuse ; la salle affichait complet !

Grâce à tous ces bénéfiques, nous avons pu aussi financer de nouveaux jeux pour le plus grand bonheur des enfants.

Ils ont été installés lors de la matinée travaux du 1er avril dernier (nouvelle table de ping-pong, bac à sable, tables et bancs enfants).

Afin de clôturer l'année comme le veut la tradition, la kermesse de l'école aura lieu à l'Espace Arbenn le samedi 17 juin.

Comme chaque année, les enfants ont des carnets de tombola à vendre afin de pouvoir remporter des petits, moyens et gros lots !

L'équipe de l'APEL remercie déjà vivement les parents et les bénévoles qui s'investissent chaque année lors de toutes ces manifestations ainsi que les artisans et commerçants pour leur générosité.

La rentrée 2023/2024 démarrera avec l'assemblée générale en septembre à l'école. Tous les parents d'élèves y sont vivement conviés afin de vivre ces moments de convivialité et de partage. Ensemble, nous établirons l'agenda des manifestations et opérations de l'année à venir. Vous pouvez retrouver les différentes animations de l'Apel sur son profil Facebook : Apel St Joseph Maxent et nous joindre à l'adresse mail suivante : apelstjosephmaxent@gmail.com



Elisa Vauléon et Chrystèle Monvoisin
Secrétaires de l'Apel



Les projets ont été divers et variés, mais celui que nous a pris toute la période a été le projet qui regroupait les 3 thèmes des jours de la semaine, des couleurs et des contes. Ainsi, en fonction des niveaux, les enfants ont pu rapporter chez eux des livres qu'ils ont fabriqués eux-mêmes. Les TPS-PS ont réalisé un livre sur les couleurs. Cela a été l'occasion, d'apprendre pour certains ou de revoir pour d'autres les couleurs, mais aussi de comprendre le mélange des couleurs. Et puisque c'était un travail pluridisciplinaire, les élèves ont développé beaucoup de compétences comme, par exemple, l'écriture de leur prénom, comprendre comment est fabriqué un livre, reconnaître le nom des couleurs en associant les mots et son sens, faire des phrases,...

Quand aux MS-GS, nous sommes parti du livre « Perdu ! » pour fabriquer un livre personnel qui reprend l'histoire. Cela a été un bon support pour mémoriser les jours de la semaine et leur ordre. Et surtout un bon moyen pour donner du sens à l'apprentissage des différents graphismes, associer les différentes écritures des noms des jours de la semaine, et apprendre le geste pour écrire les noms des jours en capital pour les MS et en cursif pour les GS qui seront prêts à écrire la date sur leur cahier du jour dès l'entrée en CP !

Puisque dans « Perdu ! » le personnage principal qui est tiré du « petit poucet », décide de lire les contes, nous en faisons autant en classe. En effet, nous nous sommes rendus compte que beaucoup d'enfants en maternelle n'avaient plus cette culture du conte traditionnel. Comme il est important d'avoir cette référence pour comprendre certains ouvrages contemporains, voir même des films, nous aborderons en classe les contes les plus connus afin qu'en sortant de maternelle, les élèves puissent avoir cette culture littéraire essentielle.

 **Sylvie Gautier**
Pour la maternelle



TRIBUNE

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Il y a 3 ans, le 15 mars 2020, 66,15 % des Maxentaises et Maxentais nous ont fait confiance. Depuis cette date, nous avons œuvré pour le bien de chacune et de chacun.

Après avoir rétabli une trésorerie positive, nous avons pu, avec l'aval du conseiller aux décideurs locaux de la Direction Générale des Finances Publiques, à partir de 2021, faire quelques investissements : mobilier pour la salle polyvalente, réhabilitation de la mairie...

Des points forts de notre programme ont été réalisés :

Au niveau social et solidarité : mise en place d'un conseil municipal de jeunes qui nous enrichissent de leur vision de Maxent au 21ème siècle ; amélioration du service périscolaire, notamment par le recrutement d'une responsable des services qui permet de donner une unité d'action à ce service pour le bien de tous ; prochaine extension de la garderie municipale pour répondre aux attentes des familles maxentaises et rendre notre commune plus attractive à l'établissement de nouveaux habitants ; organisation d'ateliers « Maxent Autrefois » (échanges avec nos aînés)

Au niveau communication : permanences des élus chaque semaine pour répondre au plus vite aux demandes de nos concitoyens ; nouveau site inter-

net ; nouvelle formule du bulletin municipal ; feuille mensuelle « le mini Max' » ; rencontres citoyennes (1 par an) ; élargissement des commissions extra-municipales aux habitants qui se sont portés volontaires ; le tout pour écouter et être plus proche des attentes de chacune et chacun.

Pour l'aménagement et la sécurisation : pose de jardinières devant l'école les Gallo Peints, installation florale place du roi Salomon, mise en place d'un groupe de travail sur la sécurité en agglomération suivi d'une réunion publique, avant de passer à une période test de structures mobiles permettant de valider l'aménagement à venir ; des groupes de voirie répartis en quatre secteurs, consultés pour améliorer la vie quotidienne de la population ; pose d'une nouvelle signalétique sur les bâtiments publics et centres d'intérêts.

Au niveau mobilité, nous avons travaillé avec Brocéliande Communauté à l'installation d'un abri à vélos, square des écoles ; à l'étude d'un covoiturage spontané : un arrêt permettant de desservir Plélan dans un premier temps, puis à l'avenir Treffendel, sera installé courant juin place du roi Salomon.

Au niveau transition énergétique, fin 2020, l'éclairage public a été réduit de 1h30 et fin 2022 de 2h15 ;

un audit a été effectué à l'école les Gallo Peints. Une étude est en cours avec le Syndicat Départemental d'Energie pour qu'il puisse être maître d'ouvrage délégué de ces travaux. Le climat n'est pas en reste, des petites actions ont été initiées, notamment l'opération « Une naissance = un arbre », une trentaine de pommiers ont été plantés square des écoles, d'autres viendront les rejoindre au gré des naissances chaque année sur notre territoire ; le conseil municipal des jeunes a organisé une matinée « Max'sans déchets » qui a permis de récupérer 40 kilos de débris et aussi de sensibiliser les jeunes à la nécessité d'entretenir notre environnement, cette opération sera renouvelée le 10 juin ; des mousseurs de robinets ont été installés dans tous les bâtiments publics toujours dans l'esprit d'aller vers plus de sobriété de consommation.

« Tout au long de ces 3 années nous avons associé les Maxentaises et Maxentais à nos actions pour que chacune et chacun puisse grandir, vivre, vieillir en bonne harmonie dans notre village et nous comptons, grâce à la participation de tous, continuer avec le même élan ».

 **Les élu-e-s de la majorité**
Vous, Nous, Ensemble
pour Maxent

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Suite et fin.

Je mets un terme à mon mandat pour des raisons d'ordre privé après 9 ans de vie publique à Maxent, comme maire et conseiller municipal. Dans l'opposition, avec Olivier Jehanne, nous avons, je le crois, apporté une contribution utile et respectueuse.

J'ai regretté la manière dont l'équipe majoritaire

a mis fin au bail commercial du café-restaurant et j'aurais notamment souhaité pour la commune une politique plus ambitieuse, contre les effets du dérèglement climatique, comme je l'ai précisé en séance du conseil le 3 mai dernier.

Je remercie celles et ceux qui se sont engagés et nous ont soutenus lors des dernières élections municipales. Il reste 3 ans pour préparer les prochaines

élections. La vie démocratique nous concerne tous et impacte notre cadre de vie.

Content d'avoir partagé avec vous ce temps passé, je me retire des affaires municipales en conservant ailleurs mes engagements associatifs. Il reste tant à faire...

 **Henri Doranlo**
Pour la minorité

INONDATIONS : METTEZ VOTRE LOGEMENT « ALABRI »



VOTRE LOGEMENT OU VOTRE ENTREPRISE SE SITUE EN ZONE INONDABLE ?

Eaux & Vilaine lance l'opération ALABRI afin que vous bénéficiiez d'un accompagnement complet pour adapter votre bien face aux inondations.

La démarche se réalise en trois étapes :

- une visite technique donnant lieu à un diagnostic complet, entièrement gratuit,
- la réalisation des travaux (ex : aménager une

zone de refuge, installer une pompe, positionner hors d'eau les installations électriques...) afin de mettre en sécurité à la fois les personnes et les biens du logement ou du local concerné. Ces travaux visent également à réduire le coût des dégâts en cas d'inondation.

Le montant de la subvention peut atteindre 80 % du prix des travaux pour un logement, dans la

limite de 36 000 € et 20 % pour une entreprise de moins de 20 salariés. Le montant de la subvention dépend également de la valeur du bien.

PLUS D'INFOS

www2.eaux-et-vilaine.bzh/alabri/

OSONS L'EMPLOI : UNE NOUVELLE SESSION EN SEPTEMBRE

Pas toujours facile de trouver un emploi, d'identifier ses compétences et de les valoriser. Pour accompagner les personnes en recherche d'emploi, le Point Accueil Emploi de Brocéliande Communauté met en place une série d'ateliers à partir de septembre.

L'idée de la communauté de communes, à travers sa conseillère emploi et ses partenaires, dont Pôle Emploi, est de proposer un parcours plus personnel aux usagers, par un accompagnement qui leur soit spécifique. Le parcours durera plusieurs semaines et s'articulera sur plusieurs thèmes :

- Relancer une nouvelle dynamique
- Mobilité et compétences
- Zoom métiers
- Présentation des actions du Point Accueil Emploi
- Des ateliers informatiques

Ce dispositif vise à permettre au public de mieux se connaître, de reprendre confiance en valorisant ses savoir-faire, qu'ils soient professionnels ou personnels. Autre objectif : acquérir l'usage des outils numériques pour optimiser sa recherche d'emploi.

Ces temps d'échange sont aussi l'occasion de rappeler que les recruteurs peuvent aussi proposer des formations au sein même de leurs entreprises et que cela peut permettre de se reconverter professionnellement. Pour clôturer, un recrutement à l'aveugle sera organisé.

PLUS D'INFOS

Marie-Pierre Lanoë : Tél. 02 99 06 84 34
pointaccueillemploi@cc-broceliande.bzh
Sur Facebook : Point Accueil Emploi de Brocéliande

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Vous souhaitez passer un moment autour du jeu avec votre enfant et rencontrer d'autres parents ?

Rendez-vous au lieu d'accueil enfants parents.

C'est un lieu de rencontre, d'écoute, d'échanges, de détente

et de parole où sont accueillis ensemble l'enfant de moins de 6 ans et l'adulte qui l'accompagne (parents, futurs parents, grands-parents...).

- Des jeux, des activités pour favoriser les interactions entre tous

- Un accueil anonyme, sans inscription préalable, gratuit

RENSEIGNEMENTS

animatrices petite enfance : rpe@cc-broceliande.bzh - Tél. 02 99 06 84 45

JOB D'ÉTÉ : PLUS DE 500 OFFRES EN LIGNE

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI POUR CET ÉTÉ ?

Pensez à consulter la plateforme <https://emploi-saisonnier.cc-broceliande.bzh/>

Mise à disposition du public par Brocéliande Communauté, elle recense plus de 500 offres d'emploi dans le secteur de Brocéliande : service à la personne, tourisme, restauration, agroalimentaire, animation...

Vous avez besoin de conseil pour postuler ?

Contactez le Service Info Jeunes de Brocéliande Communauté. Charlotte Le Dréau, l'animatrice pourra vous aider à rédiger votre lettre de motivation, votre CV et vous préparer à l'entretien.

Tél. 07 72 66 25 34
info.jeunesse@cc-broceliande.bzh
sur instagram : [sij_Brocéliande](https://www.instagram.com/sij_Brocéliande)

VIE DE PARENTS : OÙ TROUVER UN BABY-SITTER ?

Vous êtes parent et vous aimeriez trouver quelqu'un pour garder ponctuellement vos enfants ?

N'hésitez pas à contacter Charlotte Le Dréau, l'animatrice du service info jeunes de Brocéliande Communauté.

Charlotte dispose en effet d'un fichier des jeunes disponibles pour faire du baby-sitting sur le territoire.

Tél. 07 72 66 25 34
info.jeunesse@cc-broceliande.bzh
sur instagram : [sij_Brocéliande](https://www.instagram.com/sij_Brocéliande)

